



Crésus Salaires

3.5.5 - Déductions

3.5.5 - Déductions

Saisissez, sous cet onglet, les éventuelles retenues supplémentaires associées aux *frais de gestion* (ou « frais administratifs ») de votre contrat d'assurance LPP; à la *contribution professionnelle* (en taux *ou* en montant fixe) en cas, par exemple, de contribution syndicale ; et à la *retraite anticipée* (en cas de profession à risque, etc.).

Là encore, les informations saisies et les cases sélectionnées seront reprises par défaut lors de la saisie des données de l'employé, mais elles pourront être modifiées manuellement pour chaque cas particulier.